

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département Haute-Loire
MAIRIE D'ALLEYRAS 43580

Tel.: 04 71 57 56 67

Fax : 04 71 57 55 82

e-mail : mairie.alleyras@orange.fr

Compte Rendu du Conseil Municipal du 29 09 2020

Ordre du jour :

- Approbation de l'assiette des coupes 2021 pour les forêts relevant du régime forestier
- Location toiture photovoltaïque
- Retrait de la délibération 03 du 30 juillet 2020 désignant les membres aux commissions internes
- Désignation des membres aux commissions internes
- Constitution de la commission d'appel d'offres
- Location de l'appartement situé au 1er étage de la mairie
- Mise à disposition de terrains communaux
- Vente de terrain communaux
- Informations et démarches par rapport à l'espace bien être du village vacances
- Division parcellaire

• Approbation de l'assiette des coupes 2021 pour les forêts relevant du régime forestier

Décide, 11 pour, de reporter le programme des coupes à 2022

• Location toiture photovoltaïque

Décide, 11 pour, d'abroger la délibération 09 du 03 avril 2018 et fixe le montant de la location à 2 000 € par an.

• Retrait de la délibération 03 du 30 juillet 2020 désignant les membres aux commissions

Décide, 11 pour, de retirer la délibération 03 du 30 juillet 2020

• Désignation des membres aux commissions internes

Décide, 11 pour, de désigner pour :

- Commission de l'Administration générale et du Personnel :

Mr PETIT Franck Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr SAVY Jérôme
Mr GRAND Michel

- Commission des Finances :

Mr PETIT Franck Mr ARNAUD Denis Mme RODDE Marthe
Mr CAMOIN Jean-Claude Mr GAZANION Philippe Mr SAVY Jérôme
Mr GRAND Michel Mr HUGONY Gilbert Mr VINÇON Alain
Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr RODDE Jacques

- Commission Défense :

Mr PETIT Franck Mr RODDE Jacques

- Commission de la gestion des terrains et des bâtiments communaux :

Mr RODDE Jacques Mr SAVY Jérôme Mr VINÇON Alain
Mr CAMOIN Jean-Claude Mr ARNAUD Denis Mr HUGONY Gilbert
Mr GAZANION Philippe Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

- Commission des réseaux (réseaux secs et humides) :

Mr RODDE Jacques Mr SAVY Jérôme Mr ARNAUD Denis
Mr GAZANION Philippe Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

- Commission des Travaux et employés communaux :

Mr ARNAUD Denis Mr RODDE Jacques Mr GRAND Michel
Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr SAVY Jérôme Mr HUGONY Gilbert
Mr CAMOIN Jean-Claude

- Commission de l'Urbanisme :

Mr SAVY Jérôme Mr GRAND Michel Mr VINÇON Alain

- Commission de l'Environnement et de l'aménagement, cadre de vie, embellissement de la commune et tourisme :

Mr PETIT Franck Mr ARNAUD Denis Mme RODDE Marthe
Mr CAMOIN Jean-Claude Mr GAZANION Philippe Mr SAVY Jérôme
Mr GRAND Michel Mr HUGONY Gilbert Mr VINÇON Alain
Mr PONSONNAILLE Jean-Paul Mr RODDE Jacques

- Commission hygiène et sécurité :

Mr SAVY Jérôme Mr GRAND Michel

- Commission Communication :

Mr VINÇON Alain Mr GRAND Michel Mr ARNAUD Denis

- Commission de la Culture :

Mr GRAND Michel Mr VINÇON Alain Mr SAVY Jérôme

- Commission des Marchés publics et appels d'offres :

Mr SAVY Jérôme Mr VINÇON Alain Mr RODDE Jacques
Mr HUGONY Gilbert Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

• Constitution de la commission d'appel d'offres

Désigne, 11 pour, en tant que membres à la commission d'appel d'offres les personnes suivantes, à l'issue de la désignation selon les modalités indiquées ci-dessus :

Membres titulaires : Membres suppléants

Mr SAVY Jérôme Mr HUGONY Gilbert

Mr VINÇON Alain Mr RODDE Jacques

Mr ARNAUD Denis Mr PONSONNAILLE Jean-Paul

• Location de l'appartement situé au 1er étage de la mairie

11 pour

Accepte la demande de location de Mme GRANDVILLEMIN et de Mr DELAUDAUD

Fixe le montant du loyer mensuel à 270 € sans les charges.

Fixe la caution à 270 €.

Décide de réviser le loyer automatiquement chaque année en fonction de la variation de l'indice Insee de référence des loyers.

Décide que la location du logement prendra effet au 1er octobre 2020.

Autorise à garder le contrat de l'électricité au nom de la mairie et de refacturer l'abonnement et la consommation aux locataires 4 fois par an.

Autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette location.

• **Mise à disposition de terrains communaux**

Décide, 11 pour, de louer à Mme GRANDVILLEMIN et Mr DELAVAUD les parcelles cadastrée AE 48, AE 49 et AE 50 au prix de la grille tarifaire des terres agricoles.

Autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette mise à disposition.

• **Vente de terrain communaux**

11 pour

Autorise les ventes respectives à chaque demandeur

Fixe le prix de vente à 1500 € l'hectare

Charge le cabinet Actif de Brives-Charensac de rédiger les actes administratifs des ventes

Décide que les frais (enregistrement, acte...) concernant les transactions seront entièrement à la charge des acheteurs qui devront les accepter

Donne délégation au Maire pour signer tous les documents nécessaires aux ventes.

• **Division parcellaire**

Décide, 11 pour, de diviser la parcelle AN 336 d'une superficie de 220 m² en deux afin de pouvoir vendre une partie à chacun des demandeurs.

Décide que le coût du géomètre sera à la charge de la commune qui le refacturera aux futurs acheteurs

Autorise Mr le Maire à choisir un géomètre pour procéder à la division parcellaire

Autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires.

• **Informations et démarches par rapport à l'espace bien être du village vacances**

Valide, 11 pour, les propositions faites par la communauté de communes.